

Les francophones hors Québec, bons à penser? Francophones Outside of Quebec: Good Luck!

Raymond MORRIS

Volume 26, Number 1, Spring 1994

Les francophonies nord-américaines

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001516ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001516ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

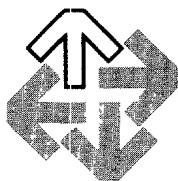
1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

MORRIS, R. (1994). Les francophones hors Québec, bons à penser? *Sociologie et sociétés*, 26(1), 99–115. <https://doi.org/10.7202/001516ar>

Les francophones hors Québec, bons à penser?



RAYMOND MORRIS

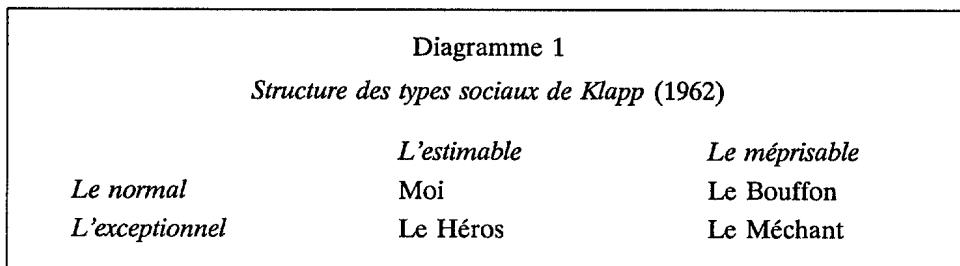
INTRODUCTION

Les analystes du discours de l'identité d'un peuple se sont beaucoup préoccupés de sa manière de concevoir « l'autre ». Saussure (1974, pp. 165-166) soulignait qu'un mot se définissait non par les valeurs inhérentes de son référent mais par celles qui le distinguaient de son opposé. Par analogie, certains analystes du discours ont avancé l'hypothèse qu'un peuple se définissait par rapport à un Autre, son opposé, en en donnant un portrait très simpliste. Dans cette optique, les stéréotypes que construit un peuple dressent, non un portrait exact de cet Autre, mais une esquisse de ce que lui-même ne veut pas devenir ou ne veut pas reconnaître en soi-même (Delisle, 1992, pp. 33-35, 257).

L'étude des caricatures et des blagues ethniques a cependant montré clairement deux modèles pertinents de l'Autre, que l'on peut résumer comme ceux du Bouffon et du Méchant. Le Bouffon est l'Autre qui est humain et comique, déchiré entre les attentes contradictoires de la civilisation et de la barbarie. Il est Autre en tant qu'il n'a pas encore atteint le niveau de culture que l'interlocuteur s'attribue : le paysan aux yeux du citadin, le Belge aux yeux du Français (Davies, 1984, p. 384). La menace qu'il semble poser à l'interlocuteur est celle de l'inefficacité. Il aspire volontiers à la sophistication, mais il n'y parvient pas. Le Méchant est, par contre, l'inhumain, le sauvage, de mauvaise foi; il menace de détruire la culture de l'interlocuteur qu'il ne valorise pas. Dans l'humour ethnique, l'interlocuteur ne reconnaît pas la troisième manifestation de l'Autre, celle du héros jusqu'à un certain point surhumain (Klapp, 1962).

Dans la structure de l'identité nationaliste canadienne-française traditionnelle, par exemple, se retrouvent clairement ces trois types d'Autres : des héros tels que Dollard et les missionnaires, des méchants comme Wolfe et les marchands anglais et des bouffons — les francophones qui se sont laissés séduire par la culture anglo-américaine.

De telles études de l'altérité supposent cependant que la structure identitaire qu'utilise l'interlocuteur est bidimensionnelle, exigeant deux axes seulement, celui du normal/exceptionnel et celui de l'estimable/méprisable :



Dans le cas de l'identité québécoise, cependant, un modèle bidimensionnel paraît trop simpliste. Un modèle adéquat exige à tout le moins une représentation en trois dimensions, et donc toute une gamme d'Autres. Nous allons induire un tel modèle de la structure de l'identité québécoise à partir des points de repère dont se servent quatre nationalistes québécois divers pour situer leur propre identité par rapport à celle des divers Autres qu'elle confronte. Elle se construit autour d'oppositions polaires, telle que francophone/anglophone et proche/lointain, pour éclaircir un aspect central de l'imaginaire québécois, la menace de l'assimilation.

Les discours choisis sont populistes, priment la question nationale et tiennent pour acquis l'unité des intérêts qui « perpétue la minorisation et la marginalisation » des Franco-Canadiens, soit en les déterritorialisant sous la rubrique de « francophones hors Québec », soit en les subdivisant tels que les « Franco-Albertains » (Brisset, 1988, pp. 287-288).

Certains des mêmes Autres apparaissent tant dans la structure de l'identité québécoise que dans son homologue canadien-français antérieur, mais plusieurs d'entre eux ont changé de place, car les composantes de la structure ont quelque peu changé. De plus, dans la structure de l'identité québécoise, les francophones hors Québec se sont divisés en deux ou trois catégories, certains étant perçus comme mieux placés pour résister à l'assimilation galopante.

VERS UNE NOUVELLE IDENTITÉ QUÉBÉCOISE

L'essor du mouvement nationaliste québécois dans les années 1960 a impliqué la destruction de la vieille identité canadienne-française, basée comme elle l'était sur ses trois piliers traditionnels : la langue, l'Église et l'agriculture. Cette identité s'était construite pour défendre la culture contre celle du Canadien anglais agressive, assimilatrice, moderne et puissante. Dans cette optique, les francophones qui quittaient le Québec restaient des membres importants de « la grande famille canadienne-française », des cousins de statut égal vivant à l'étranger. *L'action nationale* a récemment cherché à revaloriser cette attitude dans le contexte contemporain :

Notre attitude est diamétralement opposée à celle du gouvernement du Québec qui a lâchement abandonné les minorités françaises depuis l'Acte de 1867 [...] Le Québec n'est pas à lui seul le Canada français [...] Si le foyer national est myope, s'il va jusqu'à rejeter le cinquième de son être, il se résigne alors à perdre une partie de lui-même [...] La survie des minorités francophones est conciliable avec l'orientation d'un Québec souverain (*L'Action nationale*, 1989, p. 1008.)

L'identité canadienne-française avait depuis longtemps contribué à maintenir tout un réseau de relations économiques, politiques et sociales liant le Québec aux colonies francophones de l'Ouest et de la Nouvelle-Angleterre. Le Québec leur fournissait un appui régulier, surtout moral et à un moindre degré, matériel (Allaire, 1993). Cette identité commune avait aussi émoussé et masqué les conflits d'intérêts entre les francophones du Québec et ceux des autres provinces (Brisset, 1988, p. 286). Berger (1985) souligne, par exemple, l'impuissance de Laurier face aux provinces anglophones qui cherchaient à abolir les droits de leurs citoyens francophones dans le domaine de l'enseignement. Plus il se servait de pouvoir fédéral pour annuler la législation linguistique d'une province anglophone, plus il prendrait le risque de voir la même

stratégie employée à l'encontre de la législation québécoise. Malgré de tels conflits latents, l'idéologie de la nation canadienne-française d'un océan à l'autre protégeait dans une certaine mesure les intérêts des Canadiens francophones hors Québec.

L'identité canadienne-française a pourtant acquis des connotations très conservatrices, dans un contexte nord-américain où l'agriculture s'est transformée et où la domination de l'Église s'écroule. Un nouveau nationalisme québécois émerge au début des années 1960, qui compte sur un État dynamique pour transformer des structures sociales devenues désuètes. Ce nouveau nationalisme se définit par un territoire, un peuple et une langue (Brisset, 1988, p. 285). Les nouveaux nationalistes québécois cherchent encore à se distinguer des Canadiens anglais, mais ils veulent aussi agir à titre de partenaires égaux dans le système économique. Ils ont donc besoin d'un nouvel Autre, duquel ils puissent clairement se différencier pour souligner leur acceptation d'un nouveau projet national. Les minorités francophones hors Québec sont devenues cet Autre, et l'appui moral et matériel que le Québec leur a fourni s'est érodé (Allaire, 1993).

Cet article cherche à analyser la construction de cette opposition entre les Québécois et les francophones hors Québec, en examinant les axes d'opposition principaux dans quatre exemplaires du discours nationaliste québécois. Nous traiterons de deux en détail; les caricatures de Pierre Dupras (1967) lors de la visite du président de Gaulle, et l'allocution de Camille Laurin lorsqu'il a présenté la *Charte de la langue française* devant l'assemblée nationale (1977). Nous appliquerons alors, brièvement, la même analyse aux études des transferts linguistiques de Charles Castonguay (1974, 1980, 1991), et à l'histoire des Franco-Américains chez Christian Dufour (1989).

LES CARICATURES DE DUPRAS (1967)

Dupras a publié une centaine de caricatures à la suite de la visite du président de Gaulle au Québec (Dupras, 1967). Il explique dans son Avertissement :

On me l'a dit, certaines de mes caricatures ne sont pas drôles, j'ajouterais que certaines même peuvent être méchantes voire triviales. *Tant mieux*. Dans la meilleure tradition des chansonniers parisiens, je la considère essentiellement comme une forme d'*engagement* politique. (C'est l'auteur qui souligne.)

Ce livre, qui s'attarde d'abord sur les pérégrinations de la visite, examine ensuite son impact sur une gamme très diverse de personnages et de groupes politiques. Parmi ces dessins se trouve un sous-ensemble de six, traitant des francophones hors Québec et des Québécois ordinaires, qui fera l'objet de cette analyse. Nous en avons fait reproduire quatre ici. Le premier dessin caricaturise Bona Arsenault sous les traits du « roi des Acadiens ». Ancien protégé de Duplessis et député fédéral de Bonaventure de 1945 à 1957, libéral d'allégeance et conservateur de tempérament, Bona Arsenault est devenu député de Matapedia et ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement

Lesage en 1960 (Bélanger *et al.*, 1981, pp. 670, 673, 689). Vêtu de blanc et de noir, comme tous les bouffons de Dupras, il est à la fois roi et enfant, portant un hochet de bébé, une balle bondissante, un sceptre brisé, un poisson mort et autres emblèmes comiques du monarque carnavalesque.

Le deuxième dessin montre deux Québécois ordinaires qui discutent devant la colonne du Lord Nelson, où le président devait prononcer une allocution. Ils sont vêtus de costumes modernes, imperméable blanc et pantalon noir. Ils se tiennent debout face à la colonisation des Anglais, méprisant ouvertement ces symboles d'humiliations antérieures, non pertinents dans le Québec contemporain. Leur apparence et leur comportement offrent un contraste frappant avec ceux des Acadiens.

Le troisième dépeint un leader acadien exposant l'assimilation qui menace son peuple. Les Acadiens ordinaires y sont vêtus entièrement de blanc, couleur que Dupras réserve par ailleurs à ses héros de Gaulle et le chanoine Groulx, et aux défunts. Ils sont prosternés dans

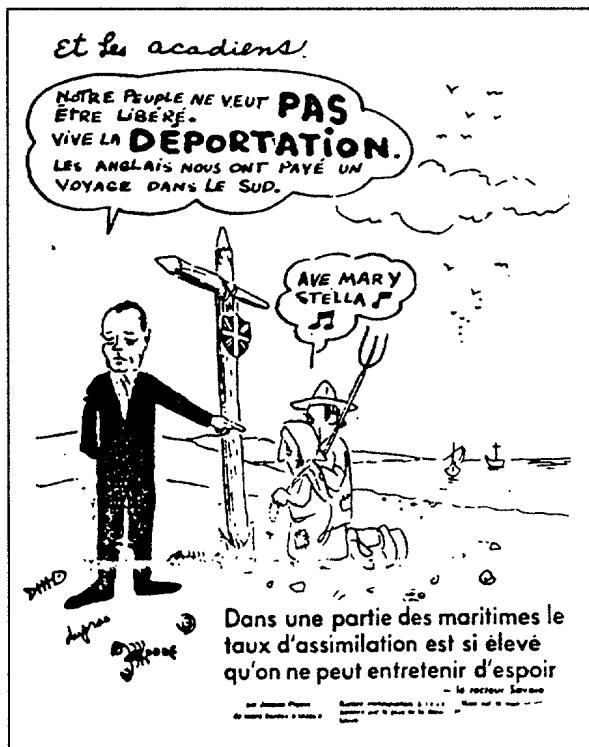


© Dupras, 1967
Reproduite avec sa permission généreuse.



© Dupras, 1987
Reproduite avec sa permission généreuse.

un état d'adoration qui exclut toute discussion et ne fait aucune distinction entre l'histoire coloniale et la vie actuelle.



© Dupras, 1967
Reproduite avec sa permission généreuse.

La quatrième caricature montre une allocution de Jean Drapeau devant un auditoire francophone du Canada central. Vêtu de noir comme les politiciens contemporains et les méchants chez Dupras, il leur porte le message traditionnel de la mère Québec envers ses enfants franco-canadiens. Vêtus de blanc, certains dorment et les autres ne comprennent même pas cette phrase devenue un slogan.

Dans ces dessins, le style de vie urbain et moderne du Québec et de l'Ontario offre un contraste frappant avec le style agraire et dépassé de l'Acadie. Les cultures saines et contemporaines québécoise et ontarienne s'opposent vigoureusement à la culture acadienne, malsaine et folklorisée.

Les Québécois, confiants en leur pouvoir croissant, méprisent les statues coloniales et parlent franchement de la libération. Les Acadiens, impuissants et pieux conservent aveuglément les traditions mortes, en parlant avec reconnaissance de la déportation. Ils s'entourent de symboles du déclin et de la mort : la croix, l'Empire britannique, des vêtements raccommodés d'une autre époque, une tradition religieuse en train de disparaître, une langue mourante, un recteur découragé, un rejet de la libération et des squelettes de poissons. Ils s'agenouillent par terre, confondant les mots et leur signification, et ont beaucoup oublié.

Les Québécois ont accueilli avec un enthousiasme presque délirant la visite du président français et son discours de la libération. Les Acadiens se sont à ce point rangés du côté des Anglais qu'ils ont rejeté toute libération. Dupras les a montrés comme irréductiblement soumis, comme des paysans primitifs qui n'ont changé que de langue depuis le XVII^e siècle.



© Dupras, 1967
Reproduite avec sa permission généreuse.

Les Anglais ont obtenu d'eux reconnaissance et leur assimilation, par le simple expédient de leur avoir offert le rêve de tout Canadien — un voyage gratuit au sud. Selon Dupras, les Acadiens symbolisent bien ceux qui rejettent la libération qu'offre le Président.

Les Québécois apparaissent donc comme des patriotes, vibrants et confiants d'un avenir libéré de tout joug colonial. Les Acadiens, cependant, qui valoriseraient ce joug et reculeraient devant toute affirmation politique, seraient des égoïstes craintifs.

On peut également comparer les leaders acadiens au chef français. L'un des premiers, vêtu de noir, prononce solennellement des opinions des plus colonisées, carnavalisaient ainsi l'histoire de son peuple. Dans une cinquième caricature, de Gaulle éclate d'un rire incontrôlable en regardant l'autre chef, Bona, qui se présente pourtant comme un homme sérieux. L'impuissant Bona est vêtu en souverain d'une cour médiévale. Il s'arroge ainsi un contrôle permanent mais purement symbolique de l'Église, de l'économie et de l'État. Il mène un petit peuple qui ne jouit ni de la liberté ni de son propre État. Monarque démodé à son poste, il nuit à son image en faisant inconsciemment la preuve de sa propre infériorité. Le Président, par contre, porte un habit contemporain, et ne s'arroge rien. Les mains montrent même un manque de contrôle de son propre corps. Il mène néanmoins un grand peuple puissant et libre qui jouit de son propre État. Gouvernant professionnel en vacances, il maltraite son corps en riant consciemment de sa propre supériorité.

L'enthousiasme du Président pour les intérêts du nationalisme québécois le range clairement du côté des Québécois et des patriotes, tandis que l'indifférence culturelle et l'ambition personnelle de Bona le rangent fermement du côté des Anglais et parmi les égoïstes.

Parmi les détenteurs de pouvoir, le Président s'oppose à Drapeau par rapport aux deux autres axes Québécois/Anglais et Patriote/Égoïste. Le chef français ne visite que le Québec, où son message est clair et vite compris par un public énorme et enthousiaste. Il ne se présente pas comme le porte-parole des Québécois, mais il a bien saisi leurs aspirations nationales. Il

est fidèle aux intérêts du Québec et méprise à la fois le gouvernement fédéral et les partis d'opposition. Drapeau se soucie cependant des provinces anglophones et du gouvernement fédéral, ce qui le range aux yeux de Dupras du côté des Anglais et parmi ceux qui accordent la priorité à leurs intérêts personnels. Il ne réussit ni à représenter les intérêts du Québec ni à se faire entendre de son auditoire. Tandis que le Président y apparaît comme le messie venu de l'extérieur réveiller les francophones actuels du Québec, Drapeau apparaît comme le bouffon venu de l'extérieur endormir les anciens francophones des autres provinces. Dans une autre caricature de cette série, Drapeau est le Traître en train de vendre son pays contre trente pièces d'argent.

Les autres caricatures de ce livre, trop nombreuses pour qu'on puisse les reproduire ici, nous ont permis d'induire la structure de relations qui apparaît dans le cube 1 :

Le cube 1 organise les personnages selon les trois axes centraux. L'axe vertical distingue les alliés des francophones (en haut) des alliés des anglophones (en bas). Sur l'axe horizontal, les détenteurs du pouvoir se trouvent à gauche, et ceux qui ne le détiennent pas à droite. Enfin, les patriotes, qui poursuivent avec altruisme les intérêts de leur pays, que ce soit le Canada ou le Québec, se situent en avant-plan, tandis que les égoïstes, soucieux de leurs propres intérêts, se situent en arrière. Le choix de ces critères centraux est conforme à celui de l'artiste. Dupras a dépeint Diefenbaker et Pearson comme des ennemis fanatiques du Québec, mais jamais comme des hypocrites ou des indifférents. Selon lui, cependant, les chefs fédéralistes québécois sont tous des opportunistes hypocrites. Pour leur part, les ouvriers québécois et les francophones hors Québec demeurent des égoïstes indifférents au mouvement de libération québécois.

Deux éléments de ce cube peuvent apparaître anormaux. La situation de Diefenbaker et des Anglais parmi les impuissants est peut-être particulière à l'œuvre de Dupras. Déposé cette année-là de son poste de chef de l'opposition par son propre parti, Diefenbaker symbolisait et l'impuissance et la rage. Le caractère rudimentaire de son français était vite devenu légendaire au Québec, et sa résistance furieuse au nationalisme québécois ressemblait de plus en plus à celle du roi anglais Harold face à l'avance de la marée. L'Anglais allégorique de Dupras, malgré son air initial de confiance et d'agressivité, perd toujours ses batailles contre le Québécois qui défend effectivement ses droits et dégonfle l'arrogance de son opposant.

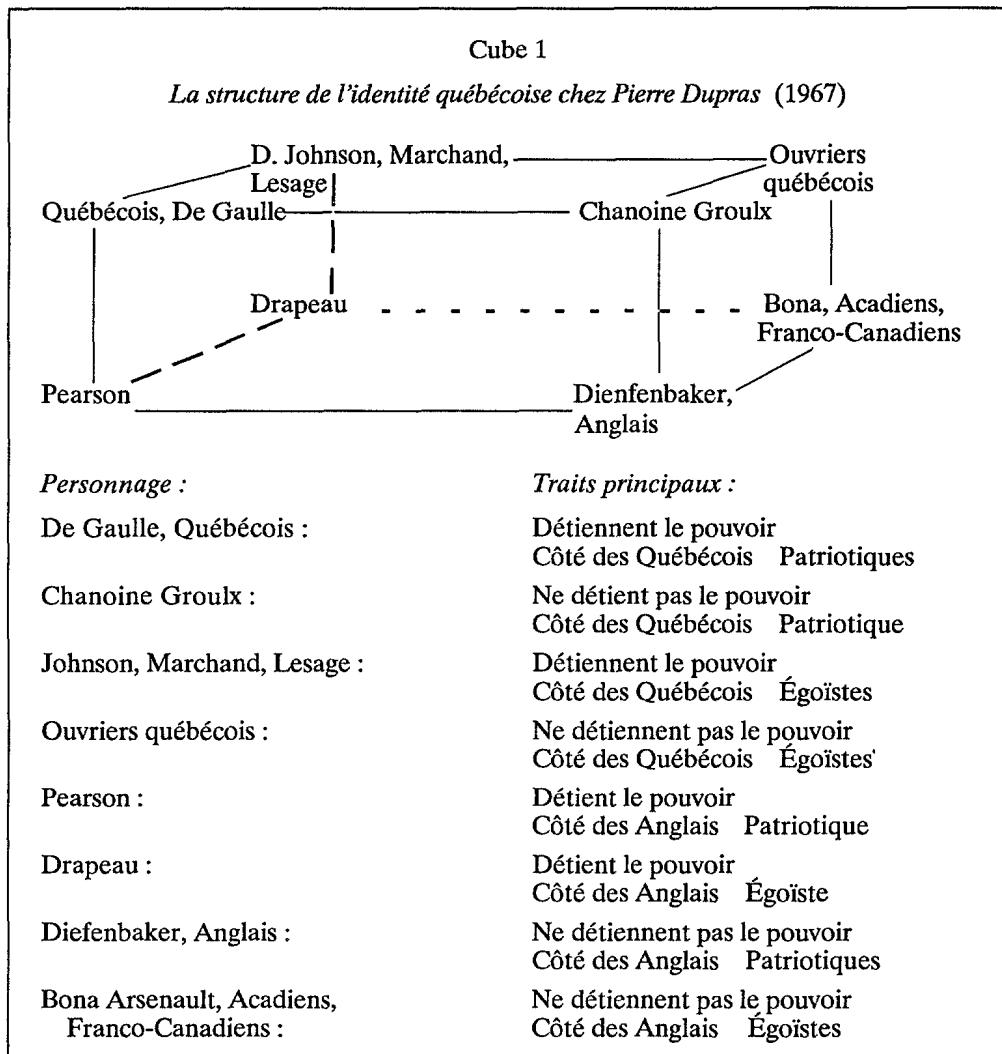
Jean Drapeau occupe une place unique dans ces dessins, comme un dernier espoir du fédéralisme mais aussi comme un Judas, prêt à vendre le Québec au moment où le parti d'opposition à Ottawa lui a offert un poste dans un cabinet futur. Dans le contexte d'une telle « révélation », son enthousiasme pour le fédéralisme paraît simplement opportuniste. Aux yeux de Dupras, Drapeau est donc effectivement un Anglais.

Deux autres traits de ce cube sont particulièrement intéressants. D'abord, on note que l'accusation d'opportunisme que porte Dupras vise les fédéralistes québécois mais non leurs homologues anglophones. Seul Jean Drapeau est dépeint comme un traître, mais les autres se souciaient autant de leur promotion. Daniel Johnson s'est identifié avec enthousiasme au message et à la personne du président de Gaulle, qu'il appelle « Mon Général », comme le ferait un subordonné. Aux yeux de Dupras, c'est clairement pour en récolter des avantages électoraux. Johnson se vêt dans le costume militaire de son invité, tandis que Lesage cherche à lui ôter ce costume.

Ensuite, il est clair que les Acadiens et les Franco-Canadiens, tels que perçus par Dupras, s'opposent aux Québécois sur tous ces trois axes. Ils sont donc devenus dans ces dessins, plus même que les Anglais, Jean Drapeau ou les ouvriers indifférents, ce que les Québécois ne veulent pas devenir. Ils ont perdu leur langue tout en conservant une économie et une culture tout à fait désuètes.

L'ALLOCUTION DE CAMILLE LAURIN (1977)

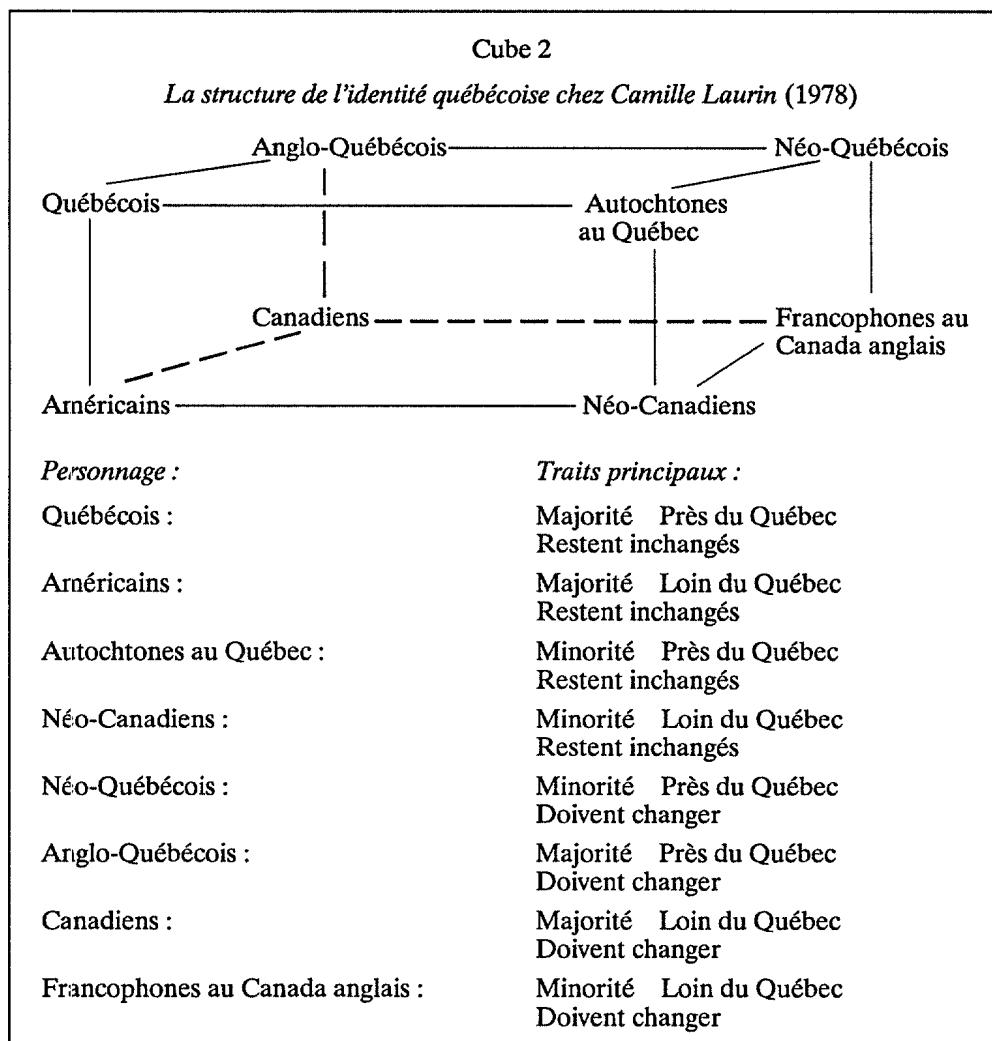
En 1977, le Parti Québécois a dévoilé sa *Charte de la langue française* dans l'Assemblée nationale, et Camille Laurin y a esquissé, de 1763 à nos jours, « la construction du Québec



français, dont cette loi annonce la naissance officielle au monde » (Laurin, 1978, p. 115). Après avoir évoqué la lutte de « l'homme québécois » contre les pressions et les tentations de l'assimilation pour « imposer sa volonté de rester lui-même à ses maîtres ou adversaires successifs » (Laurin, 1978, p. 115), Laurin a examiné les autres participants. Les résultats peuvent se résumer dans un deuxième cube.

Ce cube s'organise également selon les dimensions principales qui sous-tendent le discours. L'axe vertical distingue les groupes à l'intérieur du Québec, dont les relations linguistiques vont être réglementées par la nouvelle politique que propose Laurin (en haut), des groupes à l'extérieur de la province, qui n'y seront pas assujettis (en bas). L'axe horizontal distingue les groupes majoritaires (à gauche) des groupes minoritaires (à droite). Enfin, les groupes en avant-scène ne doivent pas s'attendre à des changements linguistiques à la suite du passage de ce projet, tandis que les groupes en arrière-scène doivent s'y attendre.

La centralité de ces axes apparaît dans le texte de Laurin. Les Québécois sont une majorité démographique qui s'est montrée depuis longtemps prête à lutter pour conserver sa langue.



[Les francophones y] constituent encore la très forte majorité [...] Le Québec est une nation [...] parce qu'il en possède depuis longtemps tous les éléments : un territoire, une langue, une culture, des institutions, une histoire, et surtout un vouloir-vivre et un projet collectifs (Laurin, 1978, p. 120.)

Qu'ils aient tort ou raison, il semble bien qu'ils aient décidé de maintenir [le Québec] et de le développer dans la ligne de leur histoire, de leur culture et de leur génie propre, quels que soient le prix et les sacrifices dont il faudra payer ce goût, cette fidélité et cette volonté. C'est là un fait encore plus têtu que toutes les théories fonctionnelles par lesquelles on veut leur prouver qu'ils auraient pourtant tout intérêt à opter pour un fédéralisme moderne, rentable, raisonnablement décentralisé. (Laurin, 1978, p. 120.)

De plus

[...] il a droit à sa langue nationale et il est normal qu'il l'utilise pour s'exprimer et s'affirmer dans toutes les sphères de sa vie collective. (Laurin, 1978, p. 123.)

Les Américains ne font pas l'objet de maintes allusions distinctes; ils forment plutôt le contrefort qui sous-tend la position des anglophones. Leur domination économique et linguistique est incontestable, et à leur égard une nouvelle loi québécoise ne changerait rien. Laurin

parle d'un « continent massivement anglophone » (Laurin, 1978, p. 122) et d'un « grand tout anglophone nord-américain » (Laurin, 1978, p. 115.)

Le groupe dominant profite du laissez-faire de l'État. L'universel, c'est la langue du dominant, dans les affaires, la technologie, la science, etc. Il en a toujours été ainsi (Laurin, 1978, p. 125.)

Les autochtones québécois apparaissent une fois dans l'allocution, vers la fin d'un paragraphe traitant des droits des minorités. Sans leur concéder aucun statut linguistique précis, Laurin reconnaît qu'ils forment des peuples, sinon des nations :

Les Amérindiens et les Inuit sont les seuls qui puissent à certains égards se considérer comme des peuples distincts de la totalité québécoise et exiger en conséquence un traitement juridique particulier (Laurin, 1978, p. 122.)

Bien qu'ils fussent minoritaires, la loi ne devrait pas les traiter comme cible du changement linguistique.

Les « millions d'immigrants » au Canada anglais et aux États-Unis avaient déjà choisi leur sort; ils

ont troqué leur identité pour une nouvelle appartenance qui a comblé leurs rêves de richesse et de puissance. (Laurin, 1978, p. 115.)

Ils sont donc la catégorie finale qui devrait échapper à la juridiction de cette loi.

En tant que membres de minorités, les immigrés au Québec ont accepté dans le passé ce même destin, parce que « la minorité anglophone [...] parvenait à [les] intégrer ou assimiler presque totalement » (Laurin, 1978, p. 118). Aujourd'hui, la majorité francophone « espère évidemment qu'elle pourra associer à ce grand destin les diverses minorités » (Laurin, 1978, p. 127). Tous, sauf les autochtones,

sont les héritiers d'immigrants de plein droit et de plein devoir et donc les co-héritiers de la tradition juridico-politique et socio-culturelle commune à l'ensemble du peuple québécois. (Laurin, 1978, p. 122.)

Dans le domaine de la langue, cependant, « le Québec est depuis toujours et entend demeurer essentiellement français » (Laurin, 1978, p. 122.)

Les Anglo-Québécois, bien que minoritaires au plan démographique, se pensent comme un groupe majoritaire aux plans économique et linguistique « grâce au mouvement acquis, à sa position de force, à ses capitaux, à l'appui fédéral, aux multinationales américaines et à l'afflux des immigrants » (Laurin, 1978, p. 118).

Les priviléges de la minorité anglo-québécoise sont ainsi le fruit d'un rapport de forces historique et accidentel mais celle-ci tente de masquer ce fait incontestable et cherche surtout à le perpétuer en le présentant comme l'expression d'un droit formel [...] (Laurin, 1978, p. 125.)

Les Canadiens anglais ont vite établi leur domination économique et politique après la Confédération, au point que :

On se sent chez soi partout entre ces deux océans et on s'y déplace avec aisance, avec un sens très sûr de l'orientation, selon ses goûts ou ses besoins, pour le temps qu'il faut. (Laurin, 1978, p. 119.)

Ottawa s'approprie l'impôt sur le revenu des provinces, s'arroge le droit d'élaborer les grandes politiques sociales, puis scientifiques, puis culturelles que la Constitution avait réservées aux provinces. (Laurin, 1978, p. 117.)

Les Anglo-Québécois perçoivent donc ce projet de loi de façon très négative :

Ils tentent de nous faire croire qu'ils deviendront des citoyens de seconde zone alors que cette même charte leur garantit tous leurs droits. (Laurin, 1978, p. 126.)

[...] ils y voient une régression et une déchéance morale dont nous devrions nous sentir coupables et honteux [...] Alors qu'il faudrait plutôt réagir d'une façon adulte et

dynamique à la perte nécessaire de priviléges qu'aucune société normale et vigoureuse ne saurait accepter de maintenir. (Laurin, 1978, p. 127.)

Ils devraient alors changer à la fois leurs attitudes envers l'usage du français et leur langue du travail, pour respecter les droits des francophones, car « les Anglo-Québécois n'ont pas de droits distincts » (Laurin, 1978, p. 123). La majorité francophone espère que la minorité anglaise « la reconnaîtra enfin et l'appréciera pour ce qu'elle est » (Laurin, 1978, p. 127).

Dans le domaine linguistique, le Canada anglais, bien qu'échappant à la juridiction de la nouvelle loi, devra néanmoins changer sa politique linguistique inacceptable, qui voudrait « faire du Québec tout entier un district bilingue » (Laurin, 1978, p. 122).

Il nous faut rejeter ici les attitudes, suggestions et solutions fédérales. (Laurin, 1978, p. 121.)

Nous dénonçons et rejetons toutes ces politiques ainsi que le libre choix de la langue d'enseignement que monsieur Trudeau cherche à nous imposer par tous les moyens. (Laurin, 1978, p. 122.)

Enfin, les minorités francophones hors Québec se trouvent dans une position impossible :

Les efforts d'Ottawa n'ont pas empêché l'anglicisation massive des francophones hors Québec. (Laurin, 1978, p. 121.)

À l'exception du Nouveau-Brunswick et « de quelques coins de l'Ontario » :

Tout y est à ce point massivement anglais qu'il leur paraît impossible et inutile de mener un combat où ils ont tellement plus à perdre qu'à gagner pour eux-mêmes et surtout leurs enfants sur le plan économique et social. (Laurin, 1978, p. 119.)

Pour les autres francophones, « cette patrie [...] se limite maintenant au Québec » (Laurin, 1978, p. 120).

Il est clair que les francophones hors Québec de Camille Laurin ne sont pas du tout les paysans acadiens de Dupras. Ils apparaissent comme des gens qui ont fait un choix éminemment rationnel, étant donné qu'ils ne s'identifient pas comme Québécois, mais vont bientôt disparaître de la francophonie, « écrasés » (Laurin, 1978, p. 116) par les forces assimilatrices. Laurin ne les blâme pas :

Le peuple francophone aurait pu trouver sa place et son profit dans ce monde idyllique s'il avait consenti à renoncer à son identité et à adopter à plus ou moins long terme celle du peuple canadien. C'est ce que font d'ailleurs en nombres croissants les francophones hors-Québec. (Laurin, 1978, p. 119.)

Leur sort ne fait cependant qu'intensifier sa volonté de choisir un autre chemin pour le Québec. Les francophones des autres provinces, à quelques exceptions, sont devenus, selon tous les trois critères, l'opposé de ce que veulent devenir les Québécois. Ces derniers, en choisissant de se comporter comme majoritaires, courrent le risque de se voir accuser d'assimiler leurs propres minorités démographiques en écrasant leurs droits linguistiques.

Les discours nationalistes de Dupras et de Laurin s'inscrivent dans des contextes fort différents. Le premier choisit un moyen populaire et graphique pour célébrer un geste dramatique qui cherchait à provoquer la libération du Québec. Il examine minutieusement son impact sur divers groupes sociaux et politiques, y compris ceux qui s'opposent avec le plus d'assiduité à cette libération. Ses personnages sont des chefs politiques et des figures allégoriques. Le dernier choisit un moyen verbal pour initier un changement légal ; il ne jette qu'un coup d'œil sur son impact sur ces groupes. Malgré ces différences de contexte et de sujet, il est frappant de constater que chacun représente les francophones hors Québec, et non les Canadiens ou les Anglais, comme le groupe le plus systématiquement opposé aux Québécois, le meilleur exemple de ce qu'ils ne veulent pas devenir.

Les Acadiens chez Dupras sont méprisables, ayant tout perdu sans rien gagner. Les francophones hors Québec chez Laurin suscitent cependant des attitudes beaucoup plus

ambivalentes : ils ont perdu leur langue et leur culture, mais ils ont fait un choix rationnel sinon inévitable, étant donné qu'ils ont décidé de ne pas retourner au Québec.

Faute d'espace, nous ne ferons qu'un examen trop bref de deux autres discours nationalistes assez récents. Ceci permettra néanmoins de mieux établir le rôle des francophones hors Québec dans la structure de l'identité québécoise. Les textes étudiés montrent une appréciation beaucoup plus nuancée de l'expérience et des réactions des minorités francophones face à l'assimilation. Les études démographiques de Charles Castonguay divisent la population francophone en groupes selon sa résistance à l'anglicisation, et nous examinerons la structure de distinctions qu'il tire de sa recherche. Enfin, nous traiterons des distinctions qu'a faites Christian Dufour en considérant l'expérience des Franco-Américains.

LES ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES DE CHARLES CASTONGUAY (1974-1991)

L'œuvre de Charles Castonguay s'étend sur une période de vingt ans, si on y inclut les communications qu'il a présentées lors des réunions de diverses sociétés savantes. Trois études qui ont paru dans l'*Action nationale* (1974, 1980, 1991) illustreront son œuvre. Castonguay a cherché à mesurer les dangers d'assimilation linguistique auxquels font face les populations francophones et à démontrer les facteurs qui influent la survie de la langue. Tout comme Richard Joy (1972), il souligne que le bilinguisme est voué à l'échec à moins que chaque langue ne domine dans certaines régions. Tous deux sont d'accord pour dire que le français disparaît rapidement à l'extérieur de la « zone bilingue », qui comprend la majeure partie du Québec et ses alentours. Castonguay est pourtant moins optimiste concernant l'avenir du français dans cette zone bilingue ; selon lui, on assiste à une diminution des effectifs de francophones partout où ils ne forment pas une majorité d'au moins huit contre un :

La performance du français est tout à fait autre. Non seulement ne connaît-il aucun seuil de sécurité : il connaît un seuil d'assimilation. Aussitôt que moins de 88 pour cent de la population d'une division est de langue maternelle française, il y a assimilation nette de francophones par le groupe anglophone. (Castonguay et Marion, 1974, p. 738.)

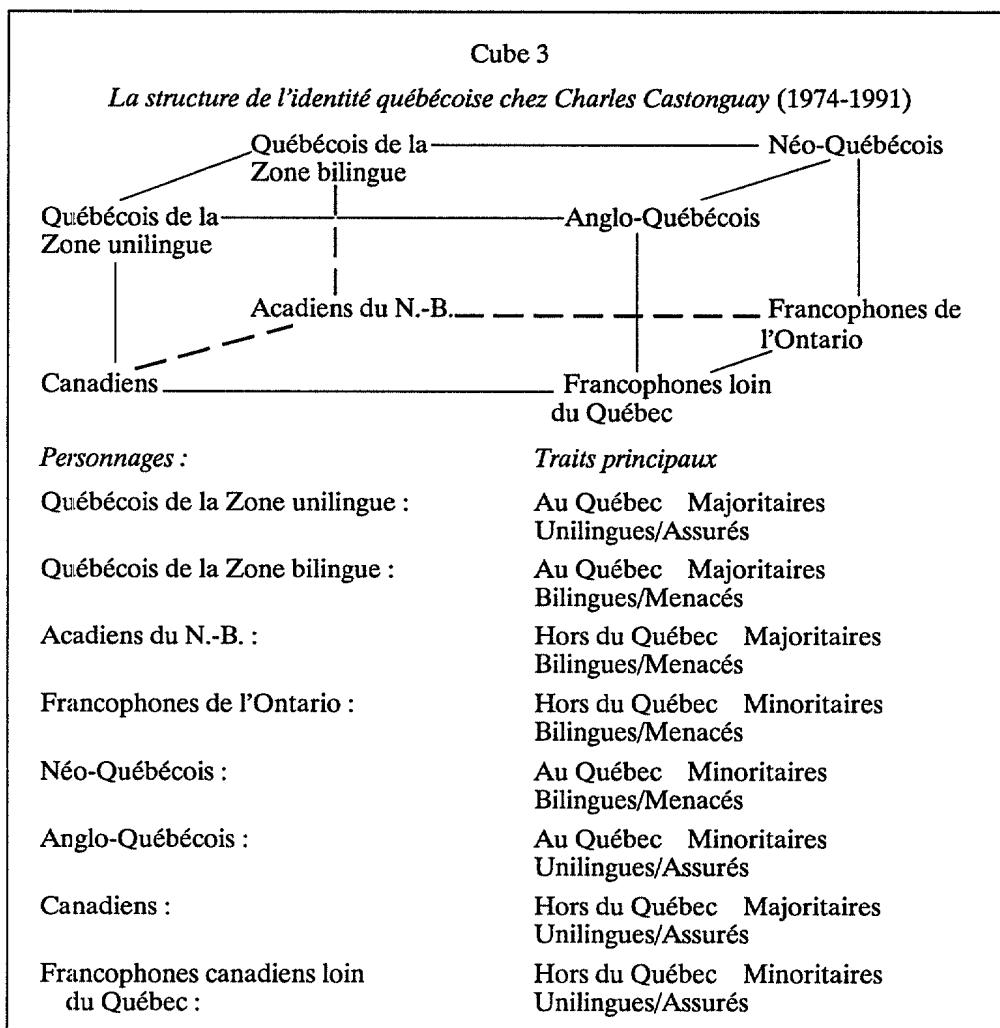
Son analyse distingue plusieurs regroupements. Ceux qui se trouvent à l'intérieur du Québec sont touchés par les mesures que pourrait prendre le gouvernement de la province, tandis que les autres ne le sont pas. Certains, étant majoritaires, peuvent dominer les institutions de leur territoire ; d'autres non. Ces deux axes sont communs à tous les auteurs étudiés ici. Le troisième axe de Castonguay, qui lui est particulier, se base sur une identification du bilinguisme comme une menace pour toute langue sauf l'anglais. L'avenir du français est assuré dans la zone unilingue du Québec, où moins de 5 % des enfants de moins de cinq ans parlent l'anglais. Ici même, cependant, « il faut admettre qu'au cœur du Québec, le français stagne et l'anglais tient le coup » (Castonguay et Marion, 1974, p. 743), car « le français n'exerce qu'une attraction dérisoire » (Castonguay et Marion, 1974, p. 742) sur la mince couche d'anglophones.

L'avenir du français est en danger, à divers degrés, ailleurs au Québec, dans la partie acadienne du Nouveau-Brunswick et chez les Franco-Ontariens. Chez ces gens, massivement bilingues, le français est en régression constante :

Partout dans cette zone, la francophonie, deux fois plus importante numériquement que l'anglophonie, se fait plumer. (Castonguay et Marion, 1974, p. 742.)

Parmi les facteurs principaux, il note les mariages mixtes qui ont atteint « une ampleur phénoménale », (Castonguay et Marion, 1980, p. 828) sauf au Nouveau-Brunswick, la baisse des taux de natalité parmi les francophones hors du Québec (Castonguay, 1991, p. 1077) et la diminution de l'ensemble de gens pour qui le français est la langue maternelle.

Les néo-Québécois, également bilingues, perdent leur langue maternelle pour les mêmes raisons, mais au profit de l'anglais. Les anglophones, au Québec et ailleurs, « font [...]



preuve d'une rétention admirable de leur langue » (Castonguay et Marion, 1974, p. 738) aux dépens des autres. Selon Castonguay, les Canadiens et les Anglo-Québécois conservent leur position majoritaire, car il se borne aux changements de langue signalés par les recensements. Son analyse statistique, orientée vers le passé et les individus, est donc plus pessimiste que celle de Laurin, qui prévoit des adaptations collectives majeures de la part de tous les anglophones du Canada.

Castonguay prend une position plus nuancée que Laurin à l'égard des minorités francophones. À ses yeux, les francophones de l'Ouest sont devenus, à certaines exceptions rares, des anglophones unilingues, « impuissants » et dans un « état de démembrément interne [...] avancé » (Castonguay, 1980, p. 829). Ils ont subi « un véritable effondrement démographique » (Castonguay, 1980, p. 827), ce qui veut dire que leur évolution est « vraisemblablement irréversible » (Castonguay, 1980, p. 826), car la relève a fondu comme neige au soleil » (Castonguay, 1991, p. 1079). Par conséquent, ils ne se trouvent plus au coin opposé du cube, le plus éloigné des Québécois francophones. Ils sont devenus trop peu nombreux pour pouvoir occuper la place de l'Autre qui pouvait rallier « nos gens » pour lutter ensemble contre une menace sérieuse. Ce sont plutôt les Franco-Ontariens, qui « offrent une résistance assez faible à l'assimilation » (Castonguay et Marion, 1974, pp. 741-742) dans une « province

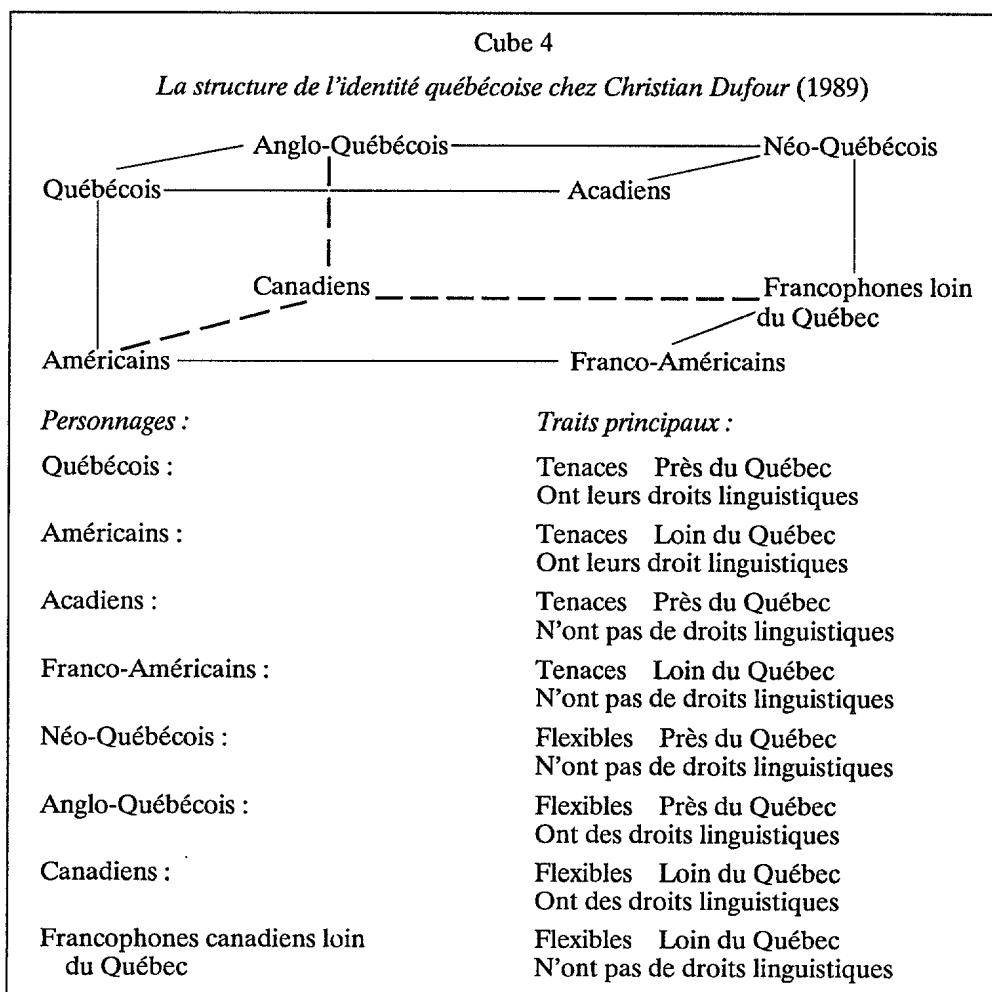
économiquement séduisante » (Castonguay, 1980, p. 828), qui symbolisent le mieux à ses yeux la situation et le destin que les Québécois nationalistes doivent éviter.

LES PRÉPOSITIONS POLITIQUES DE CHRISTIAN DUFOUR (1989)

L'étude de Christian Dufour (1989) introduit un quatrième sous-ensemble de la population francophone en dehors du Québec, les Franco-Américains. Dans son modèle ils remplacent les francophones de l'Ouest de Castonguay, tandis que les Acadiens se différencient plus clairement de ces derniers. Les autres composantes restent les mêmes que chez Castonguay et Laurin, et les variables qui constituent les trois axes sont similaires. Chez Dufour, il s'agit de groupes possédant encore leurs droits linguistiques, ce qui correspond assez exactement aux majorités que reconnaît Laurin. Il parle cependant de groupes tenaces ou flexibles selon leur volonté de changer de langue, au lieu d'une opposition entre groupes qui resteraient inchangés et ceux qu'on obligerait à changer à cause de la législation.

Dufour attribue aux Franco-Américains une tenacité exceptionnelle, d'importants sacrifices individuels et une structure d'institutions très forte :

[...]au début, les Franco-Américains firent mentir les prévisions des pessimistes : ils continuèrent à parler français, à se sentir Canadiens français beaucoup plus longtemps que prévu [...] Quelques-uns allèrent jusqu'à rêver de la francisation d'un ou deux États



américains et de l'annexion au Québec d'une partie de la Nouvelle-Angleterre. (Dufour, 1989, p. 107.)

Le manque de protection linguistique et d'opportunités de s'avancer en français ont pourtant assuré graduellement la disparition de la langue et de l'identité :

Ils se croyaient les fiers descendants des découvreurs du continent; on leur fit vite savoir qu'ils n'étaient que des Canucks pas très débrouillards, mettant plus de temps que les autres à gravir les échelons du succès à l'américaine. (Dufour, 1989, p. 108.)

Dufour souligne donc l'importance d'une structure politique qui s'ouvre aux francophones et qui respecte leurs droits collectifs :

[...] il faut retenir la vraie leçon. La bonne volonté, l'enthousiasme, le bon droit même, ne suffisent pas; graver le français dans la pierre de Lowell ou d'ailleurs est futile, quand on ne contrôle plus le pouvoir politique. (Dufour, 1989, p. 108.)

Il est révélateur que les Canadiens français qui émigraient aux États-Unis aient été assimilés de façon beaucoup plus complète que ceux, pourtant moins nombreux et plus dispersés, qui optent pour le reste du Canada. (Dufour, 1989, p. 109.)

Il reconnaît en même temps que chez chaque individu et au sein de chaque culture se poursuit une lutte entre les traits attribués à son propre groupe et ceux que l'on attribue à l'Autre. Pour survivre le Canada devrait créer un environnement où ses éléments français peuvent s'épanouir, et le Québec devrait faire de même pour ses éléments anglais. Comme Kenneth Burke (1966) l'a longuement souligné, une culture se construit sur des hiérarchies de traits opposés : la prudence et la hardiesse, l'égoïsme et l'altruisme, par exemple. L'un dominera, mais l'autre serait parfois nécessaire. Même si tous les Anglais partaient, il y aurait une certaine place au Québec pour les qualités qu'on leur associe, et on devrait inventer d'autres « Anglais » pour les personnaliser.

CONCLUSION

La suite de la Conquête, selon Dufour, est l'abandon des Québécois par la France qui les a laissés à la merci des Anglais. L'analyse de son propre travail suggère une nouvelle composante de ce portrait : un abandon pareil des francophones hors Québec de la part des Québécois (Brisset, 1988, p. 295; *L'Action nationale*, 1989, p. 1008). À la crise actuelle de l'assimilation des minorités francophones, Dufour ne prévoit que deux solutions : un programme majeur des gouvernements fédéral et provinciaux pour promouvoir l'usage du français partout au Canada, et un retour au Québec de tous ceux qui veulent continuer de parler français. Les Canadiens anglais n'étant aucunement disposés à accorder le premier, il lui paraît clair qu'une politique fédérale du bilinguisme ne pourrait que fournir quelques emplois gouvernementaux pour les francophones à travers le pays. Elle ne suffirait donc pas, sauf au Nouveau-Brunswick, pour faire des francophones une minorité si importante qu'aucun gouvernement provincial puisse les considérer comme quantité négligeable. Dans de telles circonstances, la tenacité des francophones éloignés du Québec deviendrait un obstacle à leur seule chance de survie, face à une majorité qui leur semble homogène dans son hostilité vis-à-vis leur langue et leur culture (Brisset, 1988, pp. 288-289) :

Si la francophonie doit survivre au Canada [...] il devient de plus en plus évident que son seul salut est au Québec, dans un Québec français. (Castonguay et Marion, 1974, p. 747.)

[...] exception faite des Acadiens du Nouveau-Brunswick, [...] il ressort toujours plus clairement que les minorités canadiennes-françaises ont déjà fait leur lit. (Castonguay, 1982, p. 829.)

Pourquoi sacrifier 6 millions de Québécois pour quelques milliers de Franco-Canadiens? (Dupras, 1967.)

De fait, il ne leur reste plus que le Québec. (Laurin, 1978, p. 120.)

[...] le Québécois d'aujourd'hui éprouve de la sympathie pour les francophones hors Québec. Cependant, il va de soi pour lui que ces derniers vivent au Canada anglais et ne font plus partie de son univers devenu, depuis la Révolution tranquille, principalement québécois [...] Par ailleurs, les Anglo-Québécois font maintenant partie intégrante de l'univers québécois, la preuve en étant que certains nationalistes désirent les franciser [...] (Dufour, 1989, pp. 113-114.)

Dans la perspective de tous ces auteurs, si les francophones minoritaires refusent de retourner au Québec, qu'ils subissent l'assimilation qu'ils méritent.

Il est clair que le nationalisme québécois cherche à briser, non seulement le monde des relations politiques traditionnelles entre francophones et anglophones, mais également les métaphores et les images qui le sous-tendaient. Au lieu du modèle de la famille à trois générations (Morris, 1984, 1993) il propose, semble-t-il, celui de deux familles monoparentales qui habiteraient un même terrain, se préoccupant chacune de ses propres enfants (les minorités ethniques de leur territoire) et maintenant des relations cordiales avec un grand-parent (la France et l'Angleterre, respectivement). Dans un tel scénario, les francophones lointains continuent de disparaître dans la marée anglophone. Au lieu d'être des victimes innocentes qui se sont noyées en dépit de leurs efforts acharnés, ils sont perçus comme des bouffons qui n'ont pas écouté quand le Québec les avait avertis de revenir au radeau parental.

Il reste à voir dans quelle mesure cette structure d'oppositions correspond au diagramme du bouffon, du héros et du méchant que nous avons esquissé au début. Chez Dupras, Jean Drapeau apparaît parfois comme le Judas, vendant les intérêts du Québec contre un poste dans un cabinet fédéral futur, mais il ne s'identifie aucunement comme francophone minoritaire. L'attitude de tous ces nationalistes québécois à l'égard des minorités francophones paraît être plutôt un aveu d'impuissance, face à de multiples défis pertinents à leur propre survie, qu'une haine de l'Autre devenu menaçant et trop différent. Ils ne semblent pas du tout haïr ces enfants lointains de statut inférieur, peu nombreux et en train de disparaître aux mains d'une population anglophone unie et antagoniste (Brisset, 1988 pp. 286-287).

Brisset a conclu que l'attitude de la presse et du gouvernement péquiste envers les minorités francophones était « paternaliste » (Brisset, 1988, p. 292) et « hégémonique » (Brisset, 1988, p. 297). Au lieu de s'intéresser à la renaissance de la vie culturelle et institutionnelle des francophones de l'Ouest, ils ne notent que le rétrécissement des communautés :

En soulignant cette réalité, on met involontairement l'accent sur le caractère dérisoire, futile et désespéré des revendications. (Brisset, 1988, p. 290.)

En tant que tels, les minorités représentent alors aux Québécois un exemple à éviter et non un danger à craindre. Que la menace aux Québécois vienne de l'intérieur, comme l'a suggéré Lise Payette dans Disparaître, ou de l'extérieur, tel que l'a proposé Denis Arcand dans Le Déclin de l'empire américain, ce ne sont pas certes les francophones de la diaspora qui en sont le cheval de Troie.

Raymond MORRIS
Département de sociologie
Collège universitaire Glendon
2275 Bayview Avenue
Toronto (Ontario) M4N 3M6

RÉSUMÉ

Les analyses du discours de l'identité se structurent généralement autour d'une opposition entre soi et l'autre. Ce modèle est pourtant trop simple : le discours nationaliste québécois en invoque toute une gamme d'autres. Cet article examine des discours nationalistes de Pierre Dupras, Camille Laurin, Charles Castonguay et Christian Dufour qui traitent de l'assimilation. Il dérive de chacun ses trois axes discursifs principaux. Dans chaque cas, certains des francophones hors Québec, plutôt que les Anglais ou les Canadiens, sont devenus l'exemple de ce que les Québécois ne veulent pas devenir.

SUMMARY

Analyses of the discourse of identity are generally structured around an opposition between Us and Them. This model is too simple, however : Quebec nationalist discourse invokes a whole series of others. This article examines nationalist texts by Pierre Dupras, Camille Laurin, Charles Castonguay and Christian Dufour dealing with assimilation, deriving their three principal discursive axes. In each case francophones outside Quebec, rather than Canadians or English, have come to exemplify what Québécois do not wish to become.

RESUMEN

Los análisis de los discursos de la identidad se estructuran generalmente alrededor de una oposición entre sí mismo y el Otro. Este modelo es sin embargo demasiado simple : el discurso nacionalista quebequense invoca toda una gama de otros modelos. Este artículo examina los discursos nacionalistas de Pierre Dupras, Camille Laurin, Charles Castonguay y Christian Dufour quienes tratan de la asimilación. El artículo extrae para cada uno los tres ejes discursivos principales. En cada caso, son algunos francófonos de fuera de Quebec, en lugar de los ingleses o los canadienses, que se han convertido en el ejemplar de lo que los quebequenses no quieren llegar a ser.

BIBLIOGRAPHIE

- L'ACTION NATIONALE (1989), Éditorial, « Le 18 novembre 1989 : un tournant historique pour l'Ontario français », *L'Action nationale*, vol. 79(8), pp. 1007-1009.
- ALLAIRE, Gratien (1993), « De l'Église à l'État : le financement des organismes francophones de l'Ouest, 1945-1970 », *L'État et les minorités*, LAFONTANT, Jean (éd.), Saint-Boniface, Man., Éd. du Blé, pp. 229-246.
- BÉLANGER, Jules, DESJARDINS, Marc et FRENETTE, Yves (1981), *Histoire de la Gaspésie*, Montréal, Boréal-Express.
- BERGER, Thomas (1985), *Liberté fragile*, Montréal, Hurtubise.
- BRISSET, Annie (1988), « La représentation des francophones de l'Ouest dans la presse québécoise », *Les outils de la francophonie*, BOURNOT-TRITES, Monique BRUNEAU, William, et ROY, Robert (éd.), Saint-Boniface, Man., CEFCO, pp. 285-302.
- BURKE, Kenneth (1966), *Language as Symbolic Action*, Berkeley, University of California Press.
- CASTONGUAY, Charles et Jacques MARION (1974), « L'anglicisation du Canada », *L'action nationale*, vol. 63, n° 8-9, pp. 733-749.
- CASTONGUAY, Charles (1980), « La position des minorités francophones en 1976 », *L'Action nationale*, vol. 69, n° 10, pp. 825-829.
- CASTONGUAY, Charles (1991), « L'effondrement démographique des minorités francophones », *L'Action nationale*, vol. 81, n° 8, pp. 1076-1079.
- DAVIES, Christie (1982), « Ethnic Jokes, Moral Values and Social Boundaries », *British Journal of Sociology*, vol. 33, n° 2, pp. 383-403.
- DELISLE, Esther (1992), *Le Traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province du Québec, 1929-1939*, Outremont, L'Étincelle.
- DUFOUR, Christian (1989), *Le Défi québécois*, Montréal, Éd. Hurtubise.
- DUPRAS, Pierre (1967), *Vive le Québec libre*, Montréal, Éd. de l'homme.
- JOY, Richard J. (1972), *Languages in Conflict*, Toronto, McClelland & Stewart.
- KLAPP, Orrin E. (1962), *Heroes, Villains and Fools*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall.
- LAURIN, Camille (1978), « Charte de la langue française », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 15, n° 2, pp. 115-127.
- MORRIS, Raymond (1984), « Canada as a Family », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 21, n° 2, pp. 181-201.
- MORRIS, Raymond (1993), « Le Canada comme famille à trois générations », *L'État et les minorités*, Jean LAFONTANT, (éd.), Saint-Boniface, Man., Éditions du Blé, pp. 67-80.
- SAUSSURE, Ferdinand de (1974), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.